

AMICALE DES ANCIENS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU DU VOTE PAR CORRESPONDANCE POUR L'AGE du 19/11/2020

Note préliminaire :

Le confinement sanitaire instauré par les autorités fin octobre a empêché la tenue présenteielle de l'assemblée. Le système de vote par correspondance adopté par notre amicale a permis que les résolutions présentées à l'AGE puissent être votées valablement. Le dépouillement des bulletins de vote a été effectué par les membres du bureau jusqu'au 17/11/2020.

Les résultats sont les suivants :

Inscrits : 356 votants : 230 (64,6 % des inscrits)

1^{ère} Résolution

Approbation du projet de fusion des associations AMICALE DES ANCIENS et ADVC par voie de création de l'association ASVC emportant dissolution des associations AMICALE DES ANCIENS et ADVC au 1^{er} janvier 2021 :

POUR 222 CONTRE 3 ABSTENTIONS 5

2^{ème} Résolution

Approbation des statuts de l'association ASVC (Association des Anciens de Vinci Construction) :

POUR 219 CONTRE 2 ABSTENTIONS 9

3^{ème} Résolution

Pouvoir est donné à Monsieur Gérard BOTTAI, Président de l'Amicale des Anciens, pour signer le traité de fusion, les statuts de l'association ASVC, et pour l'accomplissement des formalités de création de ASVC :

POUR 225 CONTRE 1 ABSTENTIONS 4

4^{ème} Résolution

Nomination des 8 membres du conseil d'administration transitoire de ASVC :
Patrice BONNEFOUS, Gérard BOTTAI, Jean-Yves CHATEL, Bernadette HIVERNAT,
Jean-Louis LEGRAND, Claude LEMIN, Jean-François RAVIX, Joachim TOMAS :

POUR 224 CONTRE 0 ABSTENTIONS 6

La fusion des amicales ADVC et Amicale des Anciens dans la nouvelle association ASVC est donc approuvée.